



B r a q u e T i m e s

n ° 2

j a n v i e r 2 0 1 0

EDITO – Bonne année à tous...

2010 : Enfin une année facile à retenir !

Profitons-en pour nous souhaiter des choses simples :

Plus de professeurs avec moins d'élèves par classe.

Plus de moyens pour la réussite de tous les élèves.

*L'enthousiasme d'apprendre (pour les enfants) et
d'apprendre (pour les enseignants).*

*Avec vous tous, la FCPE mettra toute son énergie
à faire en sorte que cela se réalise !*

Bonne et heureuse année à tous.

Contact : fcpe.gbraque@gmail.com

Site internet :

http://www.cpe75.org/spip/-13-College-Georges-Braque-?var_mode=recalcul

LE COLLÈGE EN SIGLES

AVS-SVT-PPRE-CPE-DSA

Aujourd'hui votre enfant a SVT au CDI et PPRE en LV1 ? Son professeur d'EPS lui a proposé de s'inscrire à l'AS ? N'ayez pas peur, voici le décodeur.

AS : association sportive, à Georges-Braque, rugby et volley, tennis de table.

ATOSS (personnel) : administratifs, techniques, ouvriers de services et de santé (le -o de ouvriers a tendance à disparaître des appellations officielles). Toutes les personnes (secrétaires, cuisiniers, etc.) intervenant dans le collège hors équipe éducative.

AVS : auxiliaire de vie scolaire. Personne qui accompagne un élève présentant un handicap.

B2i : Brevet informatique internet. Atteste de l'acquisition de connaissances dans le domaine informatique.

CA : conseil d'administration présidé par le principal du collège qui réunit des membres de droit (gestionnaire, principale adjointe, CPE, représentant(e) de la collectivité locale) et des membres élus (professeurs, élèves, parents d'élèves).

CDI : centre de documentation et d'information (ex-bibliothèque). Lieu d'accueil et de conseil pour chercher des lectures ou de la documentation sur tous supports (livres, revues, internet).

Cop : conseiller d'orientation psychologue.

CPE : conseillère principale d'éducation. Elle surveille et encadre les élèves au collège, les note en « vie scolaire ». Au collège, il s'agit de Mme Pereira.

DHG : dotation horaire globale. Nombre d'heures d'enseignement attribuées par le ministère à l'établissement.

DSA : dispositif de socialisation d'apprentissage. Un programme réservé aux élèves de 4^e qui connaissent des difficultés sur le plan scolaire et qui leur permet de bénéficier pendant quelques semaines d'une aide individualisée (par groupe de 8).

EPS : éducation physique et sportive (ex gym !)

FCPE : fédération de conseils des parents d'élèves (on ne la présente plus, c'est nous).

LV1, LV2 : langue vivante première (anglais ou allemand à GB) ; langue vivante seconde (anglais, allemand ou espagnol à GB).

FSE : foyer socio-éducatif ; association du collège qui gère certaines activités facultatives (ciné-club, ping pong, théâtre, etc.) proposées aux élèves à midi ou en soirée.

PPRE : plan personnalisé de réussite éducative. De la sixième à la troisième, des heures supplémentaires sont proposées aux élèves ayant besoin d'un complément d'enseignement dans certaines matières.

RESF : réseau éducation sans frontières. Regroupe un collectif d'associations qui se mobilise lorsqu'une famille d'enfants scolarisés est menacée d'expulsion.

<http://www.educationsansfrontieres.org/>

Contact au collègue : helene.lyon-caen@ens.fr

SVT : sciences de la vie et de la terre, ex-biologie, ex-sciences naturelles.

UNAAPE : union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (également présente au collège, c'est eux).

UPI : unité pédagogique d'intégration. À Georges-Braque, certains élèves dyslexiques sont intégrés à cette structure pour bénéficier d'un enseignement adapté.

DES GENS... LA DOCUMENTALISTE

Au collège, tout le monde connaît Sophie Brassart, jeune femme alerte, arrivée à la rentrée 2007, et qui s'efforce de faire du centre de documentation un lieu d'accueil, d'information, et de partage des connaissances.



Nous avons rencontré Sophie Brassart dans un café près de Beaubourg, qu'elle fréquentait étudiante. Elle nous a évoqué son parcours et ses multiples centres d'intérêt.

Après des études de français langues étrangères et de lettres modernes, elle effectue une année comme documentaliste à l'IUFM puis passe le Capes pour devenir titulaire. Elle est alors stagiaire au collège Georges-Brassens du 19^e arrondissement de Paris où les élèves viennent souvent de milieux défavorisés; elle est ensuite nommée au lycée Zep de Garges-les-Gonesses, puis dans un lycée professionnel de mécanique automobile Porte-de-la-Chapelle, où elle découvre un environnement très différent et passionnant. À Georges-Braque, elle entreprend un grand nettoyage du centre de documentation et d'information. Elle se fixe pour objectifs de développer la lecture, les technologies de l'information et de la communication (tice) et la veille documentaire pour les enseignants. Bientôt les ENT (espaces numériques de travail) dont seront pourvus tous les établissements permettront de fédérer toutes les

ressources et outils pour les enseignants, l'administration, les parents, les élèves. Il s'agit de préparer et d'accompagner au plus près cette révolution numérique.

Parmi les animations qu'elle propose dans le centre de documentation, les grands chantiers sont l'heure hebdomadaire consacrée à tous les élèves de 6^e pour l'initiation à la recherche, le partenariat avec les sciences de la vie et de la terre sur des thématiques telles que l'eau, le développement durable, etc. Un travail sur la poésie sera bientôt mené, notamment sur les haïku. Sophie Brassart est en effet sensible aux arts graphiques et au langage, pratiquant elle-même la peinture et la poésie. Par ailleurs, lors de la semaine de la presse à l'école, elle travaille avec le Clémi (centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) pour sensibiliser les élèves au monde de l'information.

Pour les élèves qui souhaitent partager le plaisir de la lecture, elle a mis en place un club lecture où chacun peut parler des livres qu'il a lus et aimés et les exposer sur un blog dédié. Un autre blog, consacré à l'activité du CDI, en expose les grands axes. Avec un temps-plein de documentaliste, cela lui est souvent insuffisant pour assurer toutes ses activités qui débordent largement sur son temps de présence au collège. Une aide-documentaliste pour accroître les heures d'ouverture et se consacrer aux priorités serait une solution idéale mais hélas pas d'actualité, dommage !

Nous quittons Sophie Brassart, à l'issue de cet entretien, à regret, car elle a encore beaucoup à nous apprendre sur son métier qu'elle décrit avec passion, évoquant encore cette « culture humaniste » dont notre société a tant besoin et qu'elle souhaite transmettre aux élèves en bonne encyclopédiste qu'elle est.

Blogs du CDI

<http://blog-braque.scola.ac-paris.fr/>

<http://braquetleslivres.blogspot.com/>

PREMIERS CONSEILS D'ADMINISTRATION 2009-2010

Les membres élus des associations de parents d'élèves (6 en tout), les délégués élèves (2), les représentants de l'administration et des enseignants ont ouvert le premier conseil d'administration, sous la présidence de M. Pateyron, principal, le 10 novembre 2009.

L'ordre du jour a consisté à la mise en place des commissions (commission permanente, vie scolaire, voyages, menus, etc.) ainsi qu'à diverses questions. La FCPE a demandé un assouplissement des inscriptions à la cantine (3 jours possibles, choix des midis), une information sur le fonds social collégiens, l'application de la réglementation

concernant la mention des avertissements (voir ci-dessous). Un second conseil d'administration s'est tenu le 30 novembre, qui a notamment porté sur les différents votes de budget. Nous vous rappelons à ce sujet qu'un fonds de solidarité du collège est disponible pour les familles présentant des difficultés financières, pour aider à prendre en charge l'achat de matériel ou la participation à des activités facultatives payantes du collège (voyages, sorties, etc.). Pour en bénéficier, contacter le principal ou l'assistante sociale du collège (permanence à Georges-Braque le mardi et le vendredi matin).

UN CHEVAL DE BATAILLE

Les avertissements de conduite et de travail

La FCPE du collège a demandé qu'ils ne soient pas mentionnés sur les bulletins trimestriels mais fassent l'objet d'une notification séparée aux parents, conformément aux textes en vigueur. Cette nouvelle mesure a été votée et approuvée.

COMMISSION DES VOYAGES

Cette nouvelle commission réunit parents d'élèves et enseignants, ainsi qu'une élève déléguée, pour examiner les projets de voyages et donner un avis avant validation par le conseil d'administration.

Nous souhaitons que les budgets soient accessibles à tous et que tous les élèves d'une classe désirant participer le puissent quels que soient leur niveau scolaire, les moyens financiers de leur famille, etc. Cette année, des subventions du département de Paris ont permis de faire baisser le prix des voyages. Cela reste parfois une charge trop importante pour certaines familles.

Dans de nombreux établissements, une charte des voyages a été adoptée par les parents d'élèves et l'administration. Nous souhaitons mettre en place au collège un document de ce type.

Si vous avez des doléances ou des suggestions à formuler à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour l'année 2010, plusieurs voyages sont prévus : Maroc pour les sélectionnés de l'équipe de rugby fin mars, Berlin et Espagne (Barcelone, Valence) en mai (4^e), Grande-Bretagne en mai ou juin (5^e).

LES NOUVEAUX PROGRAMMES AU COLLÈGE

Vous pourrez trouver tout le détail des nouveaux programmes sur EduScol

<http://eduscol.education.fr/D0082/default.htm>

En résumé (d'après le Café pédagogique)

Maths, physique-chimie et SVT : les programmes changent pour toutes les classes mais sans grandes modifications.

Français : un nouveau programme en 6^e avec un fort retour à la grammaire.

Histoire-géo : le nouveau programme de 6^e fait une large place au récit narratif de l'enseignant.

Technologie : ce sont tous les niveaux qui sont censés changer d'un coup. Un véritable défi, d'autant qu'il suppose aussi du matériel nouveau pour accompagner les programmes.

EPS : de nouveaux programmes pour toutes les classes.

Enseignements artistiques : simultanément pour tous les niveaux, les nouveaux programmes accordent moins de place à la pratique artistique (fini la flûte !) et en accordent davantage à l'histoire des arts.

Histoire des arts : c'est le nouvel enseignement de la rentrée. Ce n'est pas une discipline mais l'histoire des arts doit trouver place dans les différentes disciplines. Ainsi les programmes d'enseignements artistiques sont revus en ce sens. Celui d'histoire également. Il s'agit essentiellement de transmettre des repères.

PLUS GÉNÉRALEMENT

Les remplacements

L'Éducation nationale doit assumer ses obligations de continuité du service public d'éducation. La FCPE ne peut accepter que l'on recrute n'importe qui et dans n'importe quelles conditions pour remplacer les enseignants absents.

Le remplacement des enseignants est un problème aigu. L'absence criante de remplaçants ne peut plus être niée, c'est désormais une évidence. La faute en revient essentiellement aux suppressions de postes massives de ces dernières années.

C'est précisément pour dénoncer ces problèmes que la FCPE a lancé l'opération *Ouyapacours*, un outil à disposition des parents sur le site Internet www.fcpe.asso.fr pour signaler les heures de cours perdues par leurs enfants et permettre à la FCPE d'intervenir auprès des autorités académiques.

Le recteur de l'académie de Créteil vient de donner une preuve éclatante de ces dysfonctionnements.

Après avoir tout essayé, il veut que les chefs d'établissement trouvent « dans leur entourage personnel ou dans la communauté de vie scolaire » des étudiants ou « des personnes titulaires au minimum d'une licence ou ayant des compétences avérées » !

L'administration essaie de cacher la misère et de trouver des palliatifs pour que les élèves soient pris

en charge, afin qu'il ne soit pas dit que le roi est nu. Enseignants volontaires, assistants d'éducation, retraités, étudiants, documentalistes, ou d'autres encore, les recteurs font feu de tout bois...

Dans notre collège, l'administration s'est démenée ces dernières années pour assurer un maximum de remplacements de qualité. Les nouvelles orientations gouvernementales, marquées par la gestion d'une pénurie organisée, vont peut-être malheureusement changer la donne. La FCPE locale sera très attentive à ce problème.

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuelles difficultés rencontrées dans la classe de votre enfant :

- par mél : fcpe.gbraque@gmail.com
- par courrier : dans la boîte aux lettres FCPE à l'accueil du collège.
- ou bien en contactant le délégué de classe de votre enfant.

ENQUÊTE

Nous avons reçu une étudiante en master de sociologie à l'université de Paris-V, qui participe à un séminaire sur l'école à l'École normale supérieure d'Ulm, et travaille dans ce cadre actuellement sur le passage en sixième d'élèves du treizième arrondissement de Paris.

Si vous désirez apporter votre témoignage (la façon dont vous avez vécu, préparé ou pas la transition école-collège, les obstacles, etc.), vous pouvez la contacter par mél. bene.ronge@wanadoo.fr

CLIN D'ŒIL



© Xavier Gorce, *Les Indégivrables*, vol. 4, « Parfums de suspicion », 2009.

Journal écrit et réalisé par les parents d'élèves de la FCPE du collège Georges-Braque.

Pour nous joindre et pour toute suggestion de participation, de dossier, etc.

Valérie Barca : 09 54 52 53 12

Pascale Langlois : 01 53 62 16 39

fcpe.gbraque@gmail.com